

MÉMOIRE D'AVENIR

— LE MAGAZINE DES ARCHIVES NATIONALES — N° 58 — AVRIL-JUIN 2025

L'événement

**MUSIQUE ET RÉPUBLIQUE -
DE LA RÉVOLUTION
AU FRONT POPULAIRE**

Échos des archives

Rendez-vous le 21 juin
La musique doublement célébrée!



Grand témoin

Jean-Marc Ayrault: « La France doit
aborder l'esclavage dans un esprit
de concorde, serein et républicain »



© Tristan Reynaud/Sipa Press

Jean-François Lhoste,
directeur des Archives nationales
par intérim

Édito

On définit souvent les Archives nationales comme les « gardiennes de la mémoire de la Nation ». Cette mémoire couvre de nombreux moments historiques, qui se sont déroulés dans des temps anciens ou plus contemporains. Elle concerne aussi de multiples domaines : justice, environnement, sciences, faits de société, arts... Souvent ravivée par les chercheurs, les étudiants, les généalogistes et les archivistes eux-mêmes, cette mémoire prend vie et se perpétue. C'est ce que met en lumière notre exposition *Musique et République : de la Révolution au Front populaire*. Née de la (re)découverte de partitions et pièces musicales destinées à célébrer la Révolution de 1789, elle redonne vie à des œuvres jusque-là enfouies. Elle explore sur cent cinquante ans le lien, si fort, entre la musique et les valeurs républicaines, les luttes sociales et l'éducation des citoyens. Autre fait capital que nous partageons dans ce magazine : l'entrée d'archives manuscrites de Charles de Gaulle. Quelque 118 documents – dont 108 lettres à ses proches – rejoignent ainsi nos fonds. Ils éclairent la vision de cet homme d'État majeur, notamment au moment de son engagement pour la France libre. Pour cette acquisition exceptionnelle, les Archives nationales ont reçu le généreux soutien des Mutuelles d'assurances AXA et du groupe AXA, ainsi que de la famille Decaux à travers JCDecaux Holding. *Mémoire d'avenir* vous fait découvrir la teneur et la nature de ces archives personnelles qui rencontrent l'histoire. Bonne lecture !

Sommaire

03

Échos des Archives

06

L'événement

*Musique et République -
De la Révolution au Front populaire*

09

Fonds & collections

- Jeanne d'Arc, premier portrait: le greffier et la « pucelle portant bannière »
- Acquisition: dans l'intimité du général de Gaulle

12

En coulisses

Atelier « A2RD »: l'art et la manière de restaurer, relier et doré

14

Notre histoire

Mélodies en sous-sols: les 1000 vies souterraines du quadrilatère des Archives

16

Grand témoin

Jean-Marc Ayrault: « *La France doit aborder l'esclavage dans un esprit de concorde, serein et républicain* »

18

Passerelles

Recensement des Juifs sous l'Occupation : un premier accès sécurisé à distance au « fichier juif »

20

Lire, écouter, voir

Directeur de la publication: Jean-François Lhoste. Rédactrice en chef: Nesma Kharbache. Comité de rédaction: Pauline Berni, Ghislain Brunel, Gabrielle Grosclaude, Frédérique Hamm, Nesma Kharbache, Armelle Laperrière, Marie-Françoise Limon-Bonnet, Sabine Meuleau, Bruno Ricard, Clothilde Roullier, Thomas Van de Walle. Contributeurs: Pauline Antonini, Laurent Bureau, fondateur et directeur artistique de Jeunes Talents, Cécile Figliuzzi, Romain Le Gendre, Zoé Navarrete, Anaïs Ortiz, Édith Pirio, Clothilde Roullier, Anne Rousseau, Stéphanie Sanna/Archives et bibliothèque du Sénat, Bertrand Sainte-Marthe, Jérôme Séjourné, Natacha Villeroy, département de l'Image et du Son. Conception graphique et mise en pages: Citizen Press. Illustration de couverture: *Méhu! enseignant les chants patriotiques au peuple de Paris*, par Charles Victor Eugène Lefebvre (1870). © Claude Germain/Musée de la Musique. Impression: Merico. Dépôt légal: avril 2025. ISSN: 2108-2421. Reproduction, intégrale ou partielle, des textes et des illustrations des Archives nationales autorisée sous réserve de l'accord de la rédaction. Contact: communication.archives-nationales@culture.gouv.fr



CONFÉRENCES

Le cycle « Retour aux sources » revient en avril

Les Archives nationales proposent, depuis plusieurs années, un cycle de conférences intitulé « Retour aux sources ». Des chercheurs, qui ont fréquenté les salles de lecture, présentent leurs travaux issus de l'exploitation de fonds d'archives. Ces conférences, ouvertes à tous, montrent la richesse des fonds d'archives et leur apport essentiel à la recherche historique.

► Prochaines conférences

- « La France et le monde : diplomatie et relations internationales sous l'Ancien Régime », le 1^{er} avril 2025;
- « La question du genre dans la recherche historique », le 24 juin 2025.

Rendez-vous à l'hôtel de Soubise (60, rue des Francs-Bourgeois - Paris), de 14 h à 17 h 30.

Entrée gratuite sur réservation.

► Réserver:

cecile.figliuzzi@culture.gouv.fr

► À savoir:

les captations des précédentes sessions sont en ligne.

Sur le site Internet, rechercher « Retour aux sources ».

► (Re)voir les vidéos:



Le mot de l'archiviste

« INVENTAIRE »

Les premiers inventaires, sur tablettes d'argile, proviennent d'Uruk en Mésopotamie, plus de 3 000 ans avant J.-C., indique l'ouvrage de l'École nationale des chartes, *En quête de sources, dictionnaire critique* (2021). Aujourd'hui, on recense les biens d'une succession, des produits en stock dans une entreprise ou encore des monuments historiques en France...

Aux Archives nationales, l'inventaire répertorie les documents contenus dans un fonds d'archives. Sous forme de liste, il les décrit avec précision, afin de les hiérarchiser, les porter à la connaissance des chercheurs et les trouver rapidement.

L'inventaire devient un « instrument de recherche », avec un résumé des documents, leur contexte de production, leur date et leur cote.

Parfois, l'inventaire est l'ultime preuve d'existence de documents disparus, comme les archives municipales de Cambrai, détruites lors d'un incendie provoqué par les troupes allemandes en 1918.

RENDEZ-VOUS LE 21 JUIN

La musique doublement célébrée!



Pour sa 43^e édition, la Fête de la musique sera doublement à l'honneur aux Archives nationales, avec des concerts en marge de l'exposition en cours *Musique et République - De la Révolution au Front populaire*. Une quarantaine d'étudiants des classes d'histoire de la musique, d'écriture et du chœur des élèves du Conservatoire à rayonnement régional de Paris interpréteront des hymnes provenant des fonds des Archives nationales. Une dizaine de formations musicales de l'association Jeunes Talents joueront des airs en lien avec l'exposition.

DATE: samedi 21 juin - 14 h-19 h (entrée gratuite).

LIEU: 60, rue des Francs-Bourgeois - Paris.

Abonnez-vous! Et recevez gratuitement chez vous, *Mémoire d'avenir*, le journal des Archives nationales

PAR COURRIER

Prénom:

Nom:

Organisme: Fonction:

Adresse postale:

Code postal: Ville:

Mél:

J'accepte de recevoir les courriels des Archives nationales

À RETOURNER À:

Archives nationales - Service Communication - 59, rue Guynemer - 90001 - 93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex

EN LIGNE



PROJETS COLLABORATIFS

Girophares vous emmène de la Maison de l'empereur à la Chambre des notaires



Fête de nuit donnée aux Tuileries, le 10 juin 1867, de Pierre Henri Tetaer Van Elven.
© Musée Carnavalet Creative Commons

La plateforme d'indexation collaborative Girophares propose un **nouveau projet** : «**En la Maison de l'empereur**». L'objectif ? Faciliter l'accès aux textes réglementaires de la Maison de l'empereur Napoléon III (1852-1870). Ces textes ont des objets variés : promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur, nominations, dons, allocations, etc. Ils permettent de suivre la carrière et les rémunérations des personnels de la Maison : chanteur de l'Opéra, ouvrier de manufacture, agent des forêts, vacher de ferme modèle, par exemple. Devenez

bénévole et rencontrez des noms illustres, des métiers disparus ou peut-être un aïeul !

Le projet «Au service des notaires», ouvert en octobre 2024, se poursuit. Il consiste à indexer les registres d'inscription des clercs de notaire, tenus par la Chambre des notaires de Paris et du département de la Seine de 1804 à 1860. À ce jour, près de 60 contributeurs ont déjà indexé plus d'un tiers des notices. Venez les rejoindre !

► **Participer :**



ANNIVERSAIRE

25 ans en musique avec Jeunes Talents

21 juin 2000 : les Archives nationales invitent l'association Jeunes Talents, qui promeut de jeunes musiciens talentueux, à donner un concert dans la cour de l'hôtel de Rohan. L'année suivante, en juillet, naît le festival Jeunes Talents. Fête de la musique et Nuit blanche dans la cour d'honneur, festivals dans la cour des Grands Dépôts... : depuis vingt-cinq ans, jusqu'à 80 concerts par an contribuent à faire découvrir ces lieux aux mélomanes. À travers ce partenariat, les Archives nationales et Jeunes Talents soutiennent des musiciens en début de carrière et permettent l'accès de tous à la musique classique. **À noter :** le 25^e festival Jeunes Talents se tiendra du 6 au 26 juillet prochain.

► **Programme :**



INTERNET

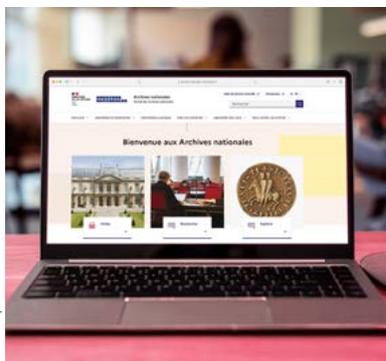
Un nouveau site pour mieux découvrir les Archives nationales !

Les Archives nationales mettent en ligne leur nouveau site à la fin du printemps. Conçu pour mieux répondre aux attentes et usages des internautes, il a été élaboré après une enquête menée auprès de ses utilisateurs.

Avec une approche grand public, ce site donne à voir la variété et la richesse des Archives nationales : leurs sites et patrimoine historique, leurs expositions, offre culturelle et activités pédagogiques, leur actualité, mais aussi leurs fonds d'archives à travers des dossiers thématiques mis en valeur.

Pour les personnes recherchant des documents, l'accès à la salle de lecture virtuelle est facilité. Pour celles qui se lancent dans une

première exploration des fonds, un accompagnement méthodologique, sous forme de fiches pratiques, permet de les guider dans leurs recherches. Des espaces sont dédiés à la presse, aux professionnels des archives et aux mécènes. Ce nouveau site répond par ailleurs aux normes d'accessibilité. Bonne découverte !



© Freepik

► **Consulter :**



HISTORIA

Tous les mois, retrouvez-nous sur le site www.historia.fr et découvrez des documents mal ou peu connus, commentés par un agent des Archives nationales.

Insolite

DES SOURIS
ET DES HOMMES

Souris, rats, vrillettes, poissons d'argent, mites, champignons, moisissures... La liste des êtres vivants qui se nourrissent des matériaux composant les objets patrimoniaux est bien longue ! Et les dégâts peuvent être importants : taches, perte de structure, destruction partielle ou totale d'un objet ou d'un document d'archives.

Dès lors, comment faire pour s'en prémunir ? La lutte contre ces organismes nuisibles passe par des stratégies de lutte intégrée. Elles allient :

- la prévention – étanchéité du bâtiment, opérations d'entretien, détection d'éventuelles conditions climatiques peu favorables ;
- la reconnaissance des signes de présence des nuisibles – odeur, traces indicatives d'une infestation (déjections, sciure de bois, etc.) ;
- la caractérisation du type de ravageur (piégeage et observation) ;
- l'élimination du risque avec un traitement adapté ;
- la stabilisation des documents atteints si nécessaire.

Mais il n'y a pas que ces petits êtres vivants qui font des ravages !

L'homme peut aussi être un agent de dégradation pour le patrimoine, soit par malveillance, soit par maladresse.



▲ Document victime d'une infestation d'insectes.
© Archives nationales de France

21^E NUIT EUROPÉENNE
DES MUSÉES
Programmation variée
aux Archives nationales

Rendez-vous du printemps, la Nuit européenne des musées permet de visiter les musées et leurs collections dans une atmosphère différente, celle plus feutrée et plus mystérieuse de la nuit. Au programme de cette 21^e édition :

- l'exposition *Musique et République - De la Révolution au Front populaire*, qui explore cent cinquante ans d'histoire des liens entre la musique et la République ;
- *Un Orchestre à soi*, une installation de Laureline Amanieux et Léa Chevrier sur les femmes compositrices (du 10 au 17 mai) ;
- le quatrième document du cycle « Les Remarquables » : *1429 - Jeanne d'Arc. Le premier portrait*.

La Nuit des musées, c'est aussi

la possibilité de découvrir les Grands Dépôts, qui conservent les documents les plus précieux de la Nation. Les salons de l'hôtel de la Chancellerie d'Orléans, remontés à l'hôtel de Rohan, seront aussi accessibles en visites guidées.



© DR

► **Lieu:** 60, rue des Francs-Bourgeois.

Date: 17 mai 2025 - 18 h.

LITTÉRATURE ET HISTOIRE
Le prix Hugues-Capet 2024
remis aux Archives nationales

© Eric Mercier

Le 1^{er} avril, les Archives nationales accueillent la cérémonie de remise du prix Hugues-Capet 2024, attribué à Laurent Avezou pour son ouvrage *Sully, bâtisseur de la France moderne* (éd. Tallandier). L'historien relate

la vie du conseiller du roi Henri IV, modernisateur de la France et de son économie, au xv^e siècle. Ce prix littéraire a été créé en 1994. Après dix ans d'interruption, le jury – composé d'historiens

et de passionnés de l'histoire capétienne de France et d'Europe – s'était réuni à l'hôtel de Rohan, au cœur des Archives nationales pour délibérer sous la présidence du prince Charles-Philippe d'Orléans, le 9 janvier dernier.

EXPOSITION

Musique et République De la Révolution au Front populaire



◀ Montage réalisé à partir des illustrations Hymne aux martyrs de la liberté en 1794, Musique de la Garde républicaine autour de 1890 (FOL-1362), La Marseillaise en 1918 (AE/II/4252/36) et Musique de la Garde nationale parisienne en 1789-1790. © Rémi Champseit/ Archives nationales de France; Paris Musées/ Musée Carnavalet.

Explorer l'histoire de la musique peut paraître curieux pour une institution comme les Archives nationales, *a priori* peu portée sur les sources sonores.

Pourtant, les archives permettent de raconter une histoire particulière, celle d'une rencontre entre la musique et le citoyen au service de la cohésion nationale. La preuve avec la nouvelle exposition des Archives nationales, qui explore cent cinquante ans de liens entre la musique et la République, jusqu'au 14 juillet prochain.

Par Marie Ranquet, responsable du pôle des Archives de l'Exécutif (1789-1870), des Assemblées et du Contrôle de l'État, co-commissaire scientifique, et Christophe Barret, commissaire technique

C'est en découvrant dans les archives des hymnes, odes et autres poèmes, adressés de toute la France à la Convention* pour célébrer les moments forts de la Révolution, qu'un projet d'exposition est né, en 2023. Ces pièces, issues des fonds du Comité d'instruction publique, sont restées pour la plupart manuscrites et inédites. Le projet a germé de les rassembler et de les montrer, afin de suivre la construction de l'idée républicaine à travers la musique, depuis la Révolution jusqu'au Front populaire. L'exposition *Musique et République: de la Révolution au Front populaire* présente aussi des documents du ministère des Beaux-Arts, ancêtre du ministère de la Culture, et du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, partenaire privilégié des Archives nationales pour ce projet. La préparation de l'exposition a permis de (re)créer ces airs inédits ou oubliés: après un travail de transcription musicale, certains d'entre eux sont désormais disponibles à l'écoute, grâce aux étudiants du Conservatoire. Créé sous la Révolution, ce dernier fête son 230^e anniversaire en 2025.



▲ Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, la musique sert l'expression des mouvements populaires de contestation, à travers des chansons engagées. Ici, *L'Insurgé* dans les années 1910-1920. © Rémi Champseit/ Archives nationales de France



▲
Plantation d'un arbre de la Liberté par Jean-Baptiste Lesueur, entre 1789 et 1800. © Paris Musées/Musée Carnavalet

La musique pour rallier les citoyens

L'exposition est agrémentée d'instruments étonnants ou peu connus aujourd'hui, et d'une riche iconographie. Elle retrace l'histoire d'une démocratisation de l'accès à la musique. De fait, la formation, dispensée d'abord aux jeunes adultes – femmes et hommes – à Paris, est ensuite déclinée dans différents départements. Puis, à la fin du XIX^e siècle, elle atteint l'enseignement primaire grâce aux lois de Jules Ferry. La jeune Troisième République, encore fragile et attaquée de toutes parts, se sert de la musique pour rallier les cœurs des citoyens à sa cause. *La Marseillaise* devient hymne national en 1879. Dix ans plus tard, à l'occasion de l'exposition universelle de 1889, une série de commémorations se déroule autour du premier centenaire de la Révolution, dans un contexte de regain d'intérêt pour l'histoire de la période révolutionnaire, au tournant du siècle. La musique est intrinsèquement liée à la politique. Les Français associent ainsi certaines chansons très célèbres à la Commune, comme *Le Temps des cerises*, ou *Les Canuts* aux mouvements insurrectionnels ouvriers, bien que

leur histoire soit plus complexe. Elles font entendre les aspirations des classes laborieuses dans des chansons «engagées», qui revendiquent une République plus sociale. Quelques partitions exposées rappellent que la lutte se fait toujours en musique, qu'il s'agisse de défendre des idéaux ou la patrie.

Outil de lutte, d'éducation et d'émancipation

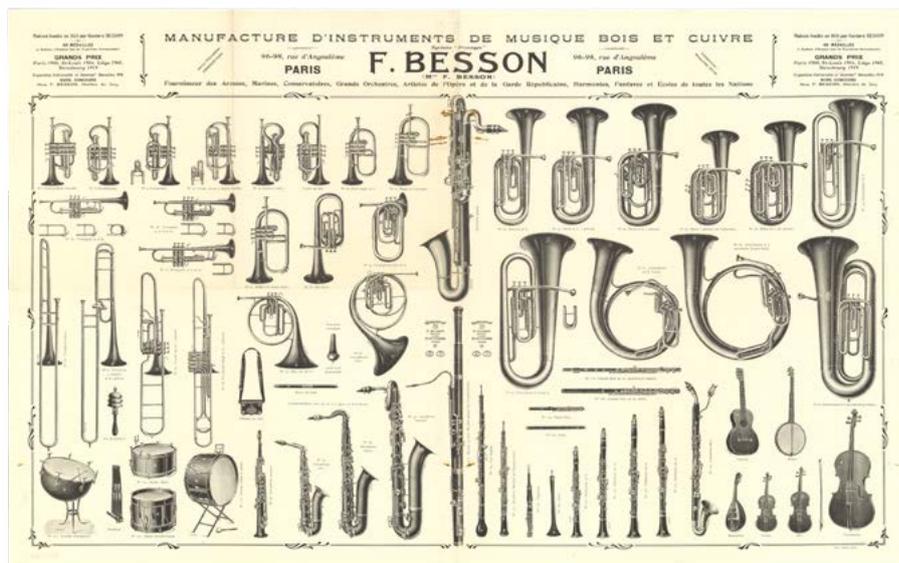
Comme en 1792, la musique est mobilisée lors de la Première Guerre mondiale. Alors que les concerts, sur le front comme à l'arrière, témoignent d'un patriotisme ardent, des ▶

Au programme

Un cycle de conférences-concerts est proposé pendant toute la durée de l'exposition (entrée libre sur inscription préalable) en partenariat avec différents ensembles musicaux: Musique des gardiens de la paix, conservatoires... Un grand concert se déroulera le dimanche 13 juillet, dans la cour d'honneur de l'hôtel de Soubise, à Paris.

► compositeurs renommés proposent des œuvres glorifiant les victimes. Cependant, à mesure que le conflit s'enlise, la chanson se fait contestataire et dénonce les horreurs vécues par les Poilus. Outil de lutte, la musique est aussi un enjeu d'éducation. Après la victoire du Front populaire en 1936, l'État républicain manifeste la volonté de démocratiser l'accès à la culture. Cela se traduit par le renforcement de la place de la musique dans l'éducation et la promotion des activités musicales de loisirs. L'accès à la musique est alors perçu comme un facteur d'émancipation sociale du citoyen. ◆

* Assemblée élue en septembre 1792 et en place jusqu'en octobre 1795.



Affiche publicitaire des années 1920 pour la manufacture d'instruments de musique Besson, créée en 1837 à Paris (F/21/4610). © Rémi Champseit/Archives nationales de France

Le mot de l'invité

Mathias Auclair,
conservateur général, directeur du département de la Musique de la Bibliothèque nationale de France (BnF)



« Le département de la Musique de la BnF est l'une des plus importantes bibliothèques musicales au monde. Sur le site Richelieu de la BnF, il réunit les collections musicales de la Bibliothèque nationale et la collection patrimoniale de la bibliothèque du Conservatoire. Au Palais Garnier, il conserve le patrimoine artistique de l'Opéra de Paris et de l'Opéra-Comique. Les collections de notre département couvrent toutes les musiques, des origines à nos jours, en majorité la musique

occidentale. Ses plus anciens documents remontent, pour les manuscrits, à la période médiévale et, pour ses imprimés, à la fin du xv^e siècle. Il détient plusieurs centaines d'autographes prestigieux, comme ceux du Don Giovanni de Mozart et de la sonate Appassionata de Beethoven. Il conserve aussi une riche collection de musiques "républicaines". Elle a nourri le propos de l'exposition Musique et République à laquelle notre département s'est associé avec plaisir. »

Pour aller plus loin

Richement illustré, le catalogue de l'exposition permet d'approfondir le sujet. En neuf chapitres, il explore notamment la production de chansons sous la Révolution, la symbolique des fêtes révolutionnaires, l'évolution des structures de formation, l'engagement du Conservatoire national durant la Première Guerre mondiale ou les commandes d'État sous la Troisième République.

Musique et République - De la Révolution au Front populaire, Éditions Snoeck (168 pages - 30 €).



Musique et République - De la Révolution au Front populaire, en partenariat avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris

DATE
Du 26 mars au 14 juillet 2025 (entrée libre et gratuite).
Du lundi au vendredi (fermé le mardi et le 1^{er} mai): 10 h-17 h 30.
Samedi-dimanche: 14 h-19 h.

LIEU
60, rue des Francs-Bourgeois - Paris.

JEANNE D'ARC, PREMIER PORTRAIT

Le greffier et la « pucelle portant bannière »

En trois mois à peine, de la levée du siège d'Orléans au sacre de Charles VII à Reims, entre mai et juillet 1429, Jeanne d'Arc renverse le cours de la guerre de Cent Ans. Les représentations qu'on a d'elle sont toutes imaginaires. Une seule est contemporaine de son époque. Conservée aux Archives nationales, elle est exposée dans le cadre du cycle *Les Remarquables*.

Par Amable Sablon du Corail, chef du département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime

Lorsque Jeanne d'Arc arrive à Orléans, le 29 avril 1429, avec une petite armée de secours, les Anglais assiègent la ville depuis près de six mois. La garnison et les habitants ont déjà commencé à négocier leur

Pucelle, prostituée ou amazone ?

Le portrait imaginaire de Jeanne d'Arc intrigue depuis longtemps les historiens. Sans doute, les intentions de son auteur, le greffier Clément de Fauquembergue, ne sont pas favorables à l'héroïne lorraine. Il la représente cheveux longs et dénoués, avec une poitrine opulente, en robe, ayant une très forte épée à sa gauche et tenant, à sa droite, son célèbre étendard, dont les pointes ont des allures serpentes. La signification de tous ces attributs est ambiguë. Elle reflète sans doute le trouble du greffier. Les cheveux libres notamment peuvent évoquer la jeune femme avant le mariage, mais aussi la jeunesse désordonnée ou encore, conjointement avec l'épée et la robe longue, la figure de l'amazone que l'humanisme italien avait remise à la mode.

reddition. La chute d'Orléans risque d'entraîner l'effondrement du « royaume de Bourges », sur lequel régnait Charles VII, très affaibli par les défaites successives. La jeune femme, qui disait avoir été envoyée par Dieu pour chasser les Anglais du royaume, ranime le courage des Français. En quelques jours, les hommes d'armes de Charles VII prennent d'assaut les fortifications anglaises. Le 8 mai, les Anglais n'ont plus qu'à se retirer. La nouvelle de ce stupéfiant coup de théâtre arrive très vite à Paris. La capitale est acquise au duc de Bourgogne, allié aux Anglais, et on y reconnaît pour souverain légitime Henri VI, roi de France et d'Angleterre. Ce régime, dit de « double monarchie », n'est pas rare dans l'Europe d'alors. Chaque royaume conserve ses institutions, sa langue et ses coutumes. En France, la principale juridiction du royaume est le Parlement de Paris, qui reçoit les appels des sentences rendues par les tribunaux subordonnés dans les territoires ayant fait allégeance à Henri VI, soit toute la moitié nord de la France.

Un portrait imaginaire dans une marge

Le greffier civil du Parlement de Paris, Clément de Fauquembergue, est alors responsable de la rédaction du *Registre du conseil*, une sorte de journal officiel.

► Portrait imaginaire de Jeanne d'Arc figurant sur le *Registre du conseil du Parlement de Paris*, 10 mai 1429 (X/1a/1481 [AE/11/447], fol. 12r).
© Archives nationales de France



Y sont mentionnés les arrêts prononcés par le Parlement, des ordonnances royales, mais aussi l'actualité politique générale. À la date du 10 mai 1429, il mentionne la levée du siège d'Orléans, dont il minimise la portée. En marge, comme cela se faisait parfois pour les nouvelles les plus retentissantes, il dessine sur six centimètres de haut un portrait imaginaire de la « pucelle portant bannière » à laquelle on impute la défaite anglaise. C'est le premier portrait contemporain connu de Jeanne d'Arc. ●

En
pratique

1429 - Jeanne d'Arc.
Le premier portrait

DATE

Jusqu'au 19 mai 2025 (entrée gratuite). Du lundi au vendredi (fermé le mardi et le 1^{er} mai) : 10 h-17 h 30.
Samedi-dimanche : 14 h-19 h.

LIEU

60, rue des Francs-Bourgeois - Paris.

ACQUISITION

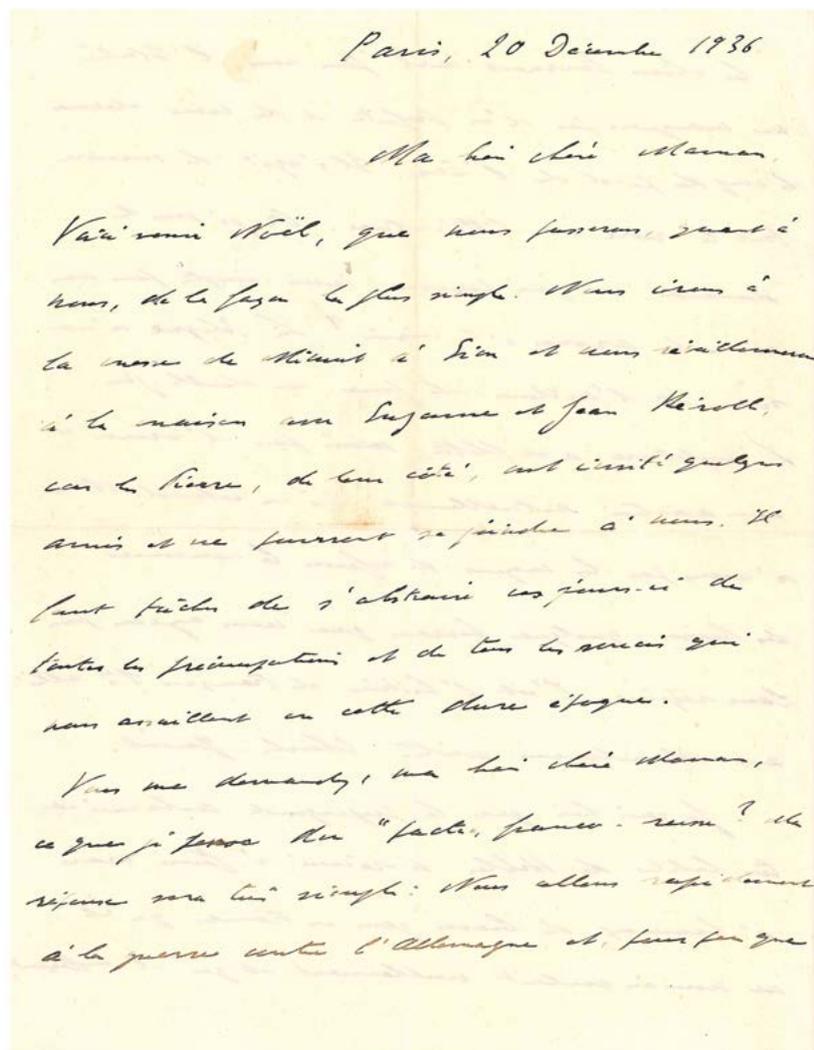
Dans l'intimité du général de Gaulle

Grâce à un mécénat exceptionnel, les Archives nationales ont acquis en vente publique, le 16 décembre 2024, un ensemble unique d'archives manuscrites de Charles de Gaulle (1890-1970). Celles-ci reflètent le parcours et les réflexions de l'un des hommes politiques majeurs de notre histoire contemporaine.

Aude Roelly, responsable du département de l'Exécutif et du Législatif

En mars 2024, l'amiral Philippe de Gaulle s'éteignait à l'âge de 102 ans. Témoin privilégié d'une grande partie de l'activité de son père, le général de Gaulle, il en avait conservé précieusement les objets et documents emblématiques. Ces souvenirs ont été mis en vente aux enchères, le 16 décembre 2024, à Paris. Les Archives nationales ont estimé important de se porter acquéreur de 67 lots pour

compléter les fonds d'archives publiques qu'elles conservent : celles de la France libre, du gouvernement provisoire de la République française et de la présidence de la République. L'institution a privilégié les correspondances familiales adressées par Charles de Gaulle à ses parents, à son épouse Yvonne et à son fils Philippe. Ces manuscrits couvrent une

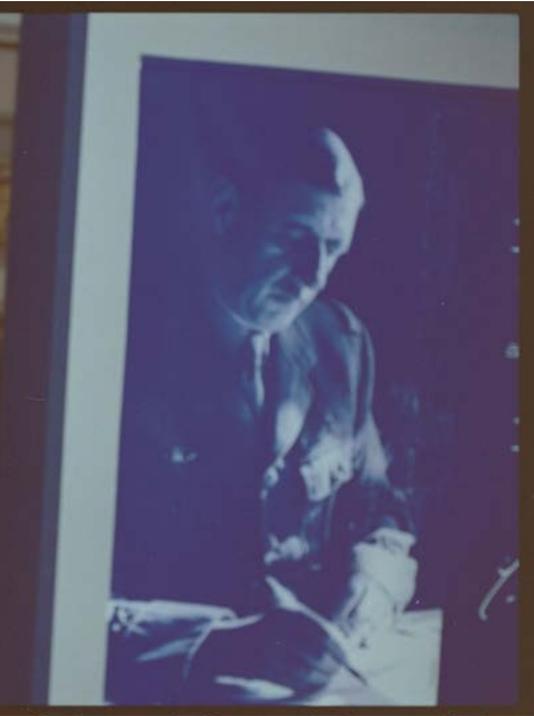


période pendant laquelle il a changé le cours de l'histoire (1936-1970). Ils permettent à la fois d'entrer dans la sphère intime de l'homme et de percevoir son regard acéré sur l'histoire en marche. Cette correspondance – pas moins de 108 lettres – présente un intérêt tout particulier. En effet, écrivant à ses proches, le général s'autorise une liberté de parole et de ton que l'on ne retrouve pas dans ses correspondances officielles. Il s'y exprime sans artifice et sans retenue sur les événements et sur le rôle qu'il considère devoir jouer. S'y dévoilent de façon saisissante les événements cruciaux qui ont bouleversé l'histoire de la France. On y voit se construire peu à peu l'homme d'État, conscient de la charge du pouvoir et fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est donnée.

◀ Lettre de Charles de Gaulle à sa mère du 20 décembre 1936 (840AP/NC). La lecture de *Mein Kampf* l'a rendu très lucide sur les ambitions d'Hitler et le risque pour la France d'une guerre à venir. Un an après le traité d'assistance mutuelle signé par la France et l'Union soviétique, il considère que cette alliance reste essentielle.
© Archives nationales de France

Cent documents achetés en 2024

Les Archives nationales enrichissent leurs fonds publics par l'acquisition d'archives privées, en vente aux enchères ou sur catalogue. En 2024, plus de 100 documents ont été achetés dans près de 36 ventes. À signaler parmi ces acquisitions : les archives d'Ernest Roger, physicien pionnier de la télégraphie sans fil (TSF) au sommet de la tour Eiffel ; deux albums de photographies des présidences de Jules Grévy (xix^e siècle) et de Raymond Poincaré (xx^e siècle) ; un registre de comptes de la maison de Letizia Bonaparte, mère de Napoléon I^{er} ; des dessins du prince impérial Louis-Napoléon Bonaparte ; ou encore un très grand panneau généalogique de la maison de Larcher (2,14 x 2,93 m).



▲ L'amiral Philippe de Gaulle visite l'exposition des Archives nationales, De Gaulle, manuscrits autographes, le 4 mai 2000. © Archives nationales de France

C'est ainsi que, en référence à ses responsabilités à la tête de la France libre, il écrit à son épouse, en octobre 1940 : *« La tâche est lourde matériellement et moralement. Il faut accepter – et je les accepte – toutes les conséquences de ce drame dont les événements ont fait de moi l'un des principaux acteurs. »* Cet ensemble de documents exceptionnels est complété par quelques correspondances reçues par le général, qui témoignent de ses relations avec des figures majeures du xx^e siècle. Ont été sélectionnées des lettres du maréchal Pétain (1929) – elles illustrent les relations complexes entre les deux hommes avant leur opposition historique –, du général Juin (1946), de Paul Reynaud (1947), ancien président du Conseil, d'Édouard Herriot (1952 et 1956), figure emblématique de la III^e République, et du général Koenig (1952), membre du Rassemblement du peuple français, parti politique créé par de Gaulle en 1947. Tous ces documents offrent un éclairage unique sur les réflexions et les décisions du général de Gaulle, qui ont façonné l'histoire contemporaine. ●

Le mot du mécène

Thomas Buberl,
directeur général
du groupe AXA



© Raphaël Dautigny

« Nous sommes fiers d'avoir contribué aux côtés des Archives nationales à cette acquisition d'archives manuscrites uniques du général de Gaulle, l'une des plus illustres personnalités de l'histoire. Elles vont ainsi enrichir le patrimoine national. "Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte" est notre raison d'être. Il est donc tout naturel, pour nous, de soutenir l'entrée de ce fonds exceptionnel au sein de l'institution gardienne de la mémoire de la France et de contribuer activement à la connaissance de l'histoire auprès du grand public. »

À
savoir

UNE COOPÉRATION EXEMPLAIRE, UN MÉCÉNAT EXCEPTIONNEL

Avant la vente, les Archives nationales ont mené un minutieux travail de coordination et de concertation avec la Bibliothèque nationale de France, le service historique de la Défense, les Archives départementales du Nord, le musée de l'Armée, le musée de l'Ordre de la Libération et le musée de la Légion d'honneur. Objectif ? S'assurer que les documents les plus importants reviennent aux institutions publiques les mieux à même de les valoriser. De leur côté, les Archives nationales ont reçu le généreux soutien des Mutuelles d'assurances AXA et du groupe AXA, ainsi que de la famille Decaux à travers JCDecaux Holding, pour acquérir 67 lots.

L'ART ET LA MANIÈRE DE RESTAURER, RELIER ET DORER

Atelier « A2RD »

Les Archives nationales conservent des documents qui ont souvent traversé les siècles et subi les outrages du temps et des manipulations, avant de rejoindre l'institution. L'atelier de Restauration, Reliure et Dorure intervient pour remédier à la dégradation des documents. Le but : permettre leur communication, leur exposition ou leur numérisation. Rencontre avec une équipe aux savoir-faire et pratiques tout en délicatesse.

Derrière un sigle bien mystérieux, l'« A2RD », se cache l'atelier Restauration, Reliure et Dorure des Archives nationales. En son sein, 14 personnes œuvrent à la conservation matérielle des documents. Répartis entre Paris et Pierrefitte-sur-Seine, les « A2Rdistes » combinent expériences et savoir-faire pour intervenir sur les documents d'archives. Sous la houlette de Bertrand Sainte-Marthe, le responsable de l'atelier, ces experts partagent une mission :

▼ Relevé du contour d'une lacune sur table rétroéclairée.



« faire en sorte que les archives qui nous sont confiées puissent être, après coup, consultées sans risque de dommage ni difficulté d'interprétation. »

Les contraintes et les objectifs ainsi énoncés, il faut faire preuve de pragmatisme ! « Quand un document d'archives nous arrive, nous établissons un protocole d'intervention pour rétablir les qualités matérielles et informatives du document, sans en modifier l'aspect sauf nécessité », résume Lucie Moruzzis. Les coutures rompues des cahiers d'un registre, le pliage d'une charte et même les morceaux de ruban adhésif sur une déchirure renseignent sur des techniques, des pratiques ou des usages. Stéphane Garion, restaurateur de photographies, intervient ainsi sur des albums qui requièrent le remontage, à leur emplacement d'origine, de photographies avec leurs « coins photo », après les avoir restaurées. La restauration d'une reliure est, elle, entreprise en préservant, avec précaution, les matériaux originaux et en rétablissant les fonctions mécaniques initiales. « Rattacher

des plats, restaurer un dos et y incruster les caissons et pièces de titre conservés sont des étapes longues et délicates. Elles peuvent remettre en cause le résultat des précédentes restaurations. Enfin, la reliure peut s'ouvrir sans contrainte. La couleur et la texture des comblements peuvent convenir, mais c'est au retour de la dorure (lire le portrait du doreur Christian Jeanjean dans *Mémoire d'avenir* n° 52) que le résultat est abouti et vraiment apprécié », s'accordent à dire Carole Lelièvre et Karine Testard, toutes deux spécialistes de la reliure.

Connaître les matériaux et adapter les techniques

Certains documents peuvent être endommagés sans être anciens. Intervenir sans accident nécessite de connaître le comportement des matériaux indemnes, vétustes ou altérés. Florence Foucart, qui a traité nombre de documents sur calque et papier translucide, précise : « Les calques sont fragiles et sensibles. Il faut maîtriser les techniques appropriées pour les renforcer et les combler,



▲ L'équipe de l'atelier sur le site parisien, dans les locaux du bâtiment Louis-Philippe. © Nicolas Cantin/Archives nationales de France



20 000 documents traités pour la numérisation, en 2024

et les adapter à chaque document pour en limiter les effets indésirables.»

Certaines situations sont inédites et poignantes. Les Archives nationales conservent ainsi des coupons de papier hygiénique utilisés pour écrire par une résistante lors de son internement à Fresnes*. Les parties froissées de ces feuilles de fortune compliquaient la lecture d'une écriture très serrée, tracée au crayon à papier. « Travailler sur la ovate de cellulose, sans encollage et de faible résistance mécanique, a été à la limite de la non-intervention », se rappelle Isabelle Scappazzoni. La restauratrice a dû déployer le papier sans le distendre ni le rompre, puis le laisser sous presse afin de pérenniser le résultat. Des techniques éprouvées, mais appliquées avec une retenue redoublée dans ce cas.

Un programme annuel de « prépa-num » et « prépa-expo »

« Pour les lecteurs des Archives nationales, la consultation à distance des documents est une ressource indéniable. Même numérisés, les documents d'archives demeurent irremplaçables, et nos interventions ne doivent pas entacher la fiabilité qui leur est accordée », souligne Ludivine Leroy-Banti qui programme les travaux de préparation numérique. En 2024, quelque 20 000 documents issus d'une vingtaine de fonds ont

ainsi été traités. « Les travaux de "prépa-num" sont indispensables, mais répétitifs. Il faut faire attention quand un document diffère un peu des autres et adapter le traitement si nécessaire », relèvent Audrey Guillet et Nathalie Debrisay. L'exposition des documents présente un enjeu supplémentaire. Ils peuvent avoir des qualités esthétiques ou spectaculaires qu'il s'agit, le cas échéant, de mettre en valeur par des interventions spécifiques, comme la retouche colorée de comblements. Valérie Parvais et Éric Laforest assurent ce travail de « prépa-expo », qui consiste à mettre en valeur les documents présentés au public et à servir la scénographie.

Une première, cette année: une restauration en 3D

Les archives produites avant le numérique sont de constitutions diverses: un registre d'actes sur parchemin, une série d'affiches en quadrichromie ou des clichés négatifs sur verre... Les documents sont composés de différents matériaux et leurs combinaisons sont autant de variables en considération.

Cette année, l'équipe de l'atelier de Restauration, Reliure et Dorure se lance dans une première: la restauration de maquettes de décors de spectacles de l'Opéra-Comique. Pour ce faire, une recherche sur l'état de

▼ Mise au ton d'un comblement au moyen de pastel sec.



Définitions

La « prépa-num » concerne les interventions de conservation curative préalables à la numérisation de documents d'archives. Ils sont ensuite mis en ligne dans la salle de lecture virtuelle.

La « prépa-expo » relève d'opérations de conservation et de restauration en vue de la présentation au public de documents, lors des expositions aux Archives nationales ou hors les murs en cas de prêts.

l'art mobilisera un groupe de travail avant toute intervention.

« Ce sera intéressant de travailler sur des archives 3D. Leurs structures et leurs matériaux nous feront sortir de notre zone de confort », s'enthousiasme Corinne Cheng. ●

* Jacqueline Pery d'Alincourt, lors de sa captivité à Fresnes en 1943, avant sa déportation au camp de Ravensbrück.

▼ Renfort d'une déchirure avec une languette de papier japonais.



MÉLODIES EN SOUS-SOLS

Les 1000 vies souterraines du quadrilatère des Archives

Sur leur site parisien du Marais, les Archives nationales occupent un vaste quadrilatère au riche patrimoine bâti. Mais les monuments bien visibles des passants, visiteurs et lecteurs cachent de plus secrètes curiosités: sous les pas du promeneur, un vaste réseau de sous-sols et de caves s'est constitué depuis le Moyen Âge. En explorant cet assemblage architectural hétéroclite, remarquable ou intrigant, on découvre les destinées multiples, et parfois inattendues, de ces lieux méconnus, au fil des siècles.

Sabine Meuleau, adjointe au responsable du service de la Valorisation des espaces classés

MOYEN ÂGE

Les caves médiévales,
plus anciens vestiges du site

De l'hôtel de Clisson – construit vers 1375 par Olivier de Clisson, connétable du roi –, on connaît surtout le porche flanqué de deux tourelles au toit en poivrière, situé au 58, rue des Archives. Mais une étude archéologique, menée en 2011 par le département Histoire de l'architecture et Archéologie de Paris, a révélé l'importance et l'ancienneté de ses caves situées, aujourd'hui, sous l'aile principale de l'hôtel de Soubise. Une vaste pièce voûtée, rythmée d'arcs en berceaux brisés, aux dimensions exceptionnelles de 365 m² (en partie recloisonnée de nos jours), constitue un bel et rare exemple de cave privée de la fin du xiv^e siècle. Une cave plus petite, également voûtée en berceau et attenante à cette grande salle, semble quant à elle préexistante à l'édification de l'hôtel. C'est la plus ancienne construction du quadrilatère. Faute de sources, on ne connaît pas l'usage de ces lieux, sans doute destinés à la conservation des vivres de la maisonnée et de l'armement du connétable.



XVIII^e SIÈCLE



**Fastes des princes:
champagne pour le maréchal !**

Au xviii^e siècle, l'hôtel, transformé par les familles de Guise puis de Rohan-Soubise, s'est considérablement agrandi. En 1735, l'architecte Germain Boffrand construit le pavillon qui abrite les célèbres salons ovales. Il en assoit les fondations sur une cave voûtée en berceau autour d'un pilier central ovoïde. Chef-d'œuvre de stéréotomie (art de la découpe et de l'assemblage des pierres), celle-ci accroît encore la capacité de stockage des sous-sols. Cette fois, l'inventaire après décès du maréchal Charles de Soubise, mort en 1787, apporte un indice sur leur possible fonction. Le prince possède plus de 10000 bouteilles, en grande majorité de vin de Champagne! De quoi satisfaire le train de vie fastueux de l'un des courtisans les plus riches du royaume...

XIX^E SIÈCLE

© Imprimerie nationale

Labour ouvrier: les forges de Vulcain sous l'hôtel de Rohan

Après la Révolution française, la vie du quadrilatère change radicalement. L'hôtel de Soubise devient le siège des Archives impériales en 1808, et l'hôtel de Rohan est affecté à l'Imprimerie impériale. La partie orientale du site prend peu à peu une physionomie industrielle. Au tournant du xx^e siècle, le moindre espace disponible est dévolu aux besoins de la chaîne de production typographique. La fonderie des rouleaux est ainsi reléguée au sous-sol de l'hôtel de Rohan où travaillent dans l'ombre quelques-uns des 1200 ouvriers de l'Imprimerie.

XX^E SIÈCLE

Un local à vélo sur la défensive

Dans l'entre-deux-guerres, le contexte international se tend. La loi du 8 avril 1935 rend obligatoire l'organisation de la défense passive sur l'ensemble du territoire français. Il s'agit de protéger la population de bombardements, alors redoutés. Aux Archives nationales, l'architecte Paul Tournon aménage la petite cave de l'hôtel de Clisson en abri pour le personnel. Elle est rendue étanche par des portes métalliques. Installé en 1939, un ingénieux système de ventilation protège ce refuge des gaz toxiques: le «cycloventil». Cette bicyclette, dont les roues entraînent une pompe purifiant l'air extérieur à travers un caisson-filtre, y joue le rôle de masque à gaz. Aujourd'hui démonté, le curieux engin est exposé sur le site de Pierrefitte-sur-Seine.

© Rémi Champseit et Marianne Kuhn/
Archives nationales de FranceXXI^E SIÈCLE

Le chariot sonne toujours deux fois

Une autre machine habite désormais les sous-sols parisiens. En 1988, la construction du Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales, le «Caran», donne l'occasion de relier l'ensemble des caves et des bâtiments dispersés sur le site. Un réseau de galeries se met en place. Grâce à ces circulations souterraines qui s'étendent sur quelque 800 mètres, les documents voyagent désormais à couvert, de leur tablette à la salle de lecture. Et les cartons ne sont plus portés à dos d'homme, mais sur les wagons d'un chariot-tracteur que conduisent les agents techniques à grands coups de klaxon!



© Marc Patourange/Archives nationales de France



© Stéphane Vaquero

« *La France doit aborder l'esclavage dans un esprit de concorde, serein et républicain* »

Jean-Marc Ayrault

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage a pour vocation de mieux faire connaître, et reconnaître, cette histoire nationale et mondiale qui imprègne encore nos sociétés. Ses missions éducatives, culturelles et scientifiques s'appuient sur la recherche et les documents historiques, notamment grâce à un partenariat avec les Archives nationales. Entretien avec son président, Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et maire de Nantes, port impliqué dans la traite esclavagiste.

Entretien réalisé par Nesma Kharbache, rédactrice en chef

Pourriez-vous présenter à nos lecteurs les principales actions de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME), en particulier auprès du jeune public ?

Le public jeune des écoles, collèges et lycées est une priorité pour notre Fondation. En effet, l'esclavage peut paraître lointain, une histoire du passé, mais non ! La traite et l'esclavage, c'est l'histoire de la France, de toute l'Europe et même une histoire mondiale... C'est une histoire qui

imprègne nos sociétés et laisse des blessures non guéries quand elle n'est pas abordée franchement : racisme, discriminations, stéréotypes, préjugés. Cependant, elle a aussi apporté des enrichissements que nous avons en commun : littérature, musique, peinture ou gastronomie... Elle fait partie de notre quotidien, de façon inconsciente.

La FME a donc une équipe dédiée qui travaille avec l'Éducation

nationale. Elle propose des formations aux enseignants. Nous soutenons aussi le concours scolaire national « La Flamme de l'égalité », qui mobilise plus de 400 classes sur des projets participatifs innovants. Les enfants montrent leur sensibilité et leur envie de comprendre, de connaître et d'actualiser cette histoire douloureuse. Pour le grand public, nous organisons des événements, comme l'exposition *Oser la liberté - Figures des combats contre l'esclavage*, au Panthéon, en 2023.

Au plan personnel, le fait d'avoir été maire de Nantes, très engagée dans l'histoire de l'esclavage, a-t-il contribué à vous impliquer dans cette institution ?

Ah, oui complètement ! Sinon, quelle serait ma légitimité ? Quand, en 1989, je me suis présenté à la mairie de Nantes, un port « négrier », je me suis engagé à mener un travail de mémoire et à regarder notre histoire en face. Cela a commencé

par la grande exposition *Les Anneaux de la mémoire* suivie, plus tard, par la création du Musée d'histoire de Nantes puis du Mémorial de l'abolition de l'esclavage. C'est pour cet engagement que j'ai été sollicité en 2019.

En mai, il y aura un an que la FME et les Archives nationales ont noué leur partenariat. Est-ce un point d'appui pour éclairer cette histoire par une approche scientifique ?

Oui, dès notre création, la directrice de l'époque Dominique Taffin, elle-même archiviste, a facilité la coopération avec les Archives nationales. En 2022, nous avons organisé ensemble un colloque lors de l'exposition du décret d'abolition de l'esclavage de 1848, dans leur musée. L'année suivante, pour l'exposition *Oser la liberté*, les Archives ont prêté un document exceptionnel : l'ordonnance royale de Charles X qui décide de faire payer à Haïti une dette contre son indépendance... Épisode ignoré en France. Je vais prendre un autre exemple. En 2021, une exposition s'est déroulée à La Villette, à Paris, sur Napoléon. Dès l'annonce du projet, notre comité scientifique s'est mis en veille : il fallait parler de tous les aspects de Napoléon Bonaparte, y compris le rétablissement de l'esclavage. Les organisateurs et la Fondation Napoléon ont d'abord un peu tiqué, mais un dialogue respectueux s'est installé. Et le visiteur a pu découvrir ce volet avec le concours des Archives nationales. Elles ont prêté un décret et un arrêté signés par Napoléon pour rétablir l'esclavage, en 1802. Ces archives apportent des clés de compréhension.

Cette approche historique s'oppose-t-elle à l'approche mémorielle ?

Ce n'est pas la même chose ! Les moments mémoriels, les moments de recueillement

et de rassemblement sont nécessaires. Ils entretiennent une mémoire qui doit être fraternelle, mais aussi de justice et de respect. Mais pour comprendre les mécanismes de cette histoire terrible, il faut s'appuyer sur la recherche et les documents historiques.

Pour compléter le récit de l'histoire de l'esclavage sur des bases solides, nous élaborons un inventaire de l'état de la recherche en France. Ce travail académique débouchera, cette année, sur un livre blanc avec des préconisations pour la renforcer.

Le 10 mai prochain sera la 20^e Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, commémorée en France hexagonale et ultramarine.

L'année 2025 marque les 20 ans de la journée du 10 mai, mais c'est aussi le 200^e anniversaire de l'ordonnance royale de Charles X sur les indemnités d'Haïti. Chaque année, pour les commémorations nationales des 10 et 23 mai (*lire encadré ci-contre*), nous faisons des propositions au gouvernement. Aujourd'hui, nous songeons à créer, avec l'État, un label territorial. Il s'agirait d'un parcours sur les traces de l'esclavage, à l'instar de ce qui existe sur la guerre de 14-18. On pourrait imaginer un tourisme mémoriel autour de l'histoire de l'esclavage. Il ne s'agit pas, comme certains le disent, de faire repentance. Il s'agit d'être lucide et éveillé, en éclairant la société d'aujourd'hui. Il ne sert à rien d'occulter ce pan de l'histoire de France parce que, un jour ou l'autre, ça ressurgit, parfois par la mauvaise porte. Celle qui va provoquer des affrontements identitaires et du communautarisme. La Fondation pour la mémoire de l'esclavage veille à ce qu'on aborde ces questions dans un esprit républicain, de concorde et de sérénité.

Des abolitions et des dates

Avec la loi Taubira du 10 mai 2001, la France est le premier pays à reconnaître la traite et l'esclavage comme des crimes contre l'humanité. Depuis, deux dates nationales commémorent cette histoire : **le 10 mai** avec la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, et **le 23 mai** avec la Journée d'hommage aux victimes de l'esclavage. Le 4 février 1794, la Convention nationale vote à l'unanimité l'abolition de l'esclavage, rétabli en 1802. L'abolition définitive, décrétée le 27 avril 1848, n'est pas immédiate. Elle s'impose souvent par les révoltes des esclaves. L'appel à projets de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, « **Le Temps des mémoires** », qui soutient des initiatives locales de commémoration, couvre donc toute la période des abolitions effectives en outre-mer :

- **le 23 mai 1848**, à La Martinique ;
- **le 27 mai 1848**, à La Guadeloupe ;
- **le 10 juin 1848**, en Guyane ;
- **le 20 décembre 1848**, à La Réunion.
- Mayotte a choisi la date symbolique du décret du **27 avril 1848**.



► En savoir plus :

RECENSEMENT DES JUIFS SOUS L'OCCUPATION

Un premier accès sécurisé à distance au « fichier juif »

Les Archives nationales et le Mémorial de la Shoah travaillent de concert à rendre plus accessible le « fichier de contrôle » des Juifs de Paris et de sa proche banlieue sous l'Occupation. Les premiers résultats ont été présentés le 27 janvier dernier, à l'occasion du 80^e anniversaire de la découverte du camp d'Auschwitz-Birkenau. Un travail de longue haleine, réalisé avec l'appui de l'intelligence artificielle et de bénévoles, et consultable *via* le service d'accès sécurisé à distance des Archives nationales.

Patricia Gillet, responsable du pôle Guerres mondiales, et Sandrine Heiser, cheffe de projet Accès sécurisé à distance



Le « fichier de contrôle » – autrefois appelé « fichier familial de la préfecture de police » – est l'une des composantes du « fichier juif » mis au jour par Serge Klarsfeld, en 1991. « Ce fichier de recensement a été constitué sur ordre de l'occupant. La police française l'a organisé sur le modèle de son fichier général de classement des étrangers. À Paris, 133 451 personnes étaient venues se déclarer en tant que Juifs, en 1940. Ce fichier de contrôle sera l'outil principal des rafles », relève l'historien Laurent Joly. Partiellement détruit vers 1947, le fichier comprend aujourd'hui 31 584 fiches, concernant des personnes qui, presque toutes, ont été arrêtées. Il a été utilisé

jusqu'à la Libération pour surveiller et traquer les Juifs de la capitale, déjà arrêtés, recherchés ou jugés « arrêtables ». Lorsqu'une personne était introuvable, sa fiche était tamponnée « recherché ». En 2023, le Mémorial de la Shoah a lancé, avec le concours de la société Teklia, un projet de reconnaissance des écritures sur les fiches numérisées. L'intelligence artificielle a permis la réalisation d'une base de données comprenant une trentaine de champs. Celle-ci renseigne notamment sur l'état civil des personnes, leur nationalité, leur profession, leurs enfants, mais aussi leur arrestation, leur internement et leur convoi de déportation. Au cours de l'année 2024, le Mémorial de la Shoah et les Archives nationales ont entrepris la vérification minutieuse des

Aminata Diallo et Gilles Caspari, très impliqués dans le projet. « À chaque fiche que l'on traite, on fait revivre une personne. Il faut que les informations soient fiables : notre vérification s'effectue fiche par fiche. Nous sommes touchés par l'actualité et convaincus de l'importance de préserver et de transmettre la mémoire collective. »

Un accès sécurisé à distance aux noms de famille en A

Ce travail d'équipe a permis d'élaborer un instrument de recherche pour tous les noms de famille commençant par la lettre A. Celui-ci donne accès à un premier lot de 1 172 fiches numérisées. Le « fichier juif » est librement consultable. Cependant, certaines données à caractère personnel qu'il contient ne le sont pas. Juridiquement, la mise en ligne sur Internet des fiches qui le constituent ne sera donc possible qu'à l'issue d'un délai de cent ans à compter de la date des documents. C'est pourquoi l'inventaire est consultable uniquement *via* l'accès sécurisé à distance développé par les Archives nationales. Cet outil apporte les garanties appropriées pour encadrer la consultation des données à caractère personnel

▼ Table ronde de présentation du service d'accès sécurisé à distance des Archives nationales. © Stéphane Méziache/Archives nationales de France



métadonnées ainsi produites, avec l'aide de deux bénévoles. « Motivés par notre histoire familiale, nous mettons notre temps libre et notre énergie au service de l'annotation de ces fiches pour faciliter l'accès au fichier de la préfecture de police », soulignent



◀ Samuel Émile Adoner, dit Milo Adoner (à gauche), et son camarade Georges Judkowski, tous deux rescapés d'Auschwitz, à Paris, le 12 août 1945. © Mémorial de la Shoah/coll. Milo Adoner

▼ Fiche de Mordka Adoner, le père de Samuel. De ses sept enfants, seuls trois sont mentionnés, car ils ont moins de 15 ans. À l'exception de la sœur aînée, toute la famille est arrêtée le 23 septembre 1942 et déportée à Auschwitz (F/9/5605). © Archives nationales de France

NOM :	A D O N E R	
PRÉNOMS :	Mordka	
Date et lieu de naissance :	13.5.1887 à Varsovie	
	N° du Dossier juif : 5847	
SEXE :	masculin	
NATIONALITÉ :	française par naturalisation	
PROFESSION :	marquiner salarier	
ADRESSE :	10 rue des Deux Ponts Paris	
SITUATION de famille :	Marié à juif	
CONJOINT :		
	Prénoms	Date et lieu de naissance
	Henri	12.1.1929
	Milka	19.11.1931
	Edith	7.7.1937
ENFANTS de moins de 15 ans et à charge		Nationalité
		Fse
		Fse
		Fse
INFIRMITÉS :	COW n° 28-9-42	
SERVICES de GUERRE :	1914-1918 en Russie. 1 blessure	
N° de la carte d'identité :	905078	
REMARQUES PARTICULIÈRES :		

(lire encadré ci-dessous).

Le 27 janvier dernier, jour anniversaire de la découverte du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, les Archives nationales et le Mémorial de la Shoah ont organisé une table ronde. Objectif : faire connaître l'accès sécurisé à distance et présenter l'accès à la lettre A. Désormais, le travail de vérification se poursuit d'arrache-pied pour le traitement de la lettre B! ●

ZOOM SUR... Le service d'accès sécurisé à distance

Plus de 3 500 lecteurs en ligne ont utilisé cette offre des Archives nationales, mise en service en juin 2023, pour :

- accéder à plus de 600 inventaires comprenant des données à caractère personnel non librement diffusables sur Internet;
- consulter 215 000 images non librement diffusables sur Internet;
- télécharger ces contenus pour un usage strictement personnel.

► Se connecter:



© Rudy Wask

QUESTIONS À

Jacques Fredj,

directeur du Mémorial de la Shoah

Pourquoi le Mémorial de la Shoah s'est-il lancé dans ce travail d'accessibilité sécurisée à distance du « fichier juif »?

Le Mémorial de la Shoah dispose d'une copie de ce fichier depuis la fin des années 1990.

En 2008, nous avons proposé aux Archives nationales de procéder à la numérisation complète des fiches qui le composent.

Depuis cette date, celles-ci sont accessibles sur place dans nos deux institutions.

Au Mémorial de la Shoah, ces fiches sont utilisées chaque jour, tant pour répondre aux demandes de renseignements des chercheurs que pour nos propres recherches. Mais la seule recherche possible portait sur les patronymes, car les fiches sont toutes classées par ordre alphabétique. L'idée de saisir l'intégralité des fiches nous séduisait, mais représentait un coût très important. Le choix d'utiliser l'intelligence artificielle nous a permis d'avancer sur ce projet.

Votre collaboration avec les Archives nationales va-t-elle faciliter l'accès direct aux informations?

Rappelons que les fiches sont la propriété des Archives nationales, conservées dans une enclave des Archives nationales au sein du Mémorial de la Shoah.

Pour le Mémorial de la Shoah, elles sont davantage qu'une pièce d'archives. Elles sont porteuses d'informations essentielles pour reconstruire le parcours des personnes arrêtées, internées ou déportées pendant la Shoah, car définies comme Juives par les autorités d'occupation et le régime de Vichy. L'objectif des Archives nationales est de rendre accessible le « fichier juif » via son service d'accès sécurisé à distance; celui du Mémorial est de lier ses fiches à sa base de données des victimes de la Shoah. Les recherches, des familles comme celles des chercheurs s'en trouveront grandement facilitées.

► Lire la suite:





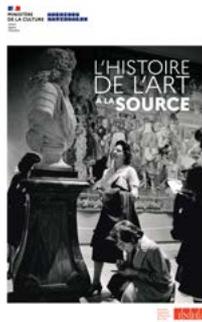
LIRE, ÉCOUTER, VOIR



À LIRE

Aux sources de l'histoire de l'art

Les Archives nationales publient *L'Histoire de l'art à la source*, disponible sur OpenEdition Books. Ce livre rassemble les interventions de professionnels du patrimoine et de chercheurs autour de trois thèmes: collecter, dépouiller et exploiter les sources de l'histoire de l'art. Fruit d'un partenariat entre les Archives nationales et l'Institut national d'histoire de l'art, l'ouvrage est édité sous la direction d'Isabelle Chave, sous-directrice des monuments historiques et des sites patrimoniaux, et de Philippe Sénéchal, enseignant-chercheur en histoire de l'art moderne.



Consulter:



À VOIR

Les archives du Sénat sur Internet

Cette année, le Sénat fête les 150 ans de son instauration sous la III^e République, en 1875. Un anniversaire marqué, notamment, par l'ouverture du site Internet « Mémoire du Sénat ». L'internaute peut accéder à des fonds numérisés relatifs à l'activité législative, à l'histoire du palais et du jardin du Luxembourg (comme des photographies prises à la Libération ou des aquarelles sur la flore du jardin). Sans oublier des ressources pédagogiques destinées aux enseignants et à leurs élèves, ainsi que des actualités.

Consulter:



À VOIR

Ils exposent nos archives

• **Le Mobilier national** présente une exposition sur le sacre de Charles X, dernier souverain sacré à Reims en 1825. Aux côtés des décors exceptionnels, créés par le garde-meuble de la Couronne et les Menuisiers à cette occasion, est exposé le moulage de la couronne de Charles X prêté par les Archives nationales.



◀ Moulage de la couronne de Charles X par Christophe-Frédéric Bapst (AE/VIa/175), en dépôt au palais du Tau, à Reims. © Pascal Lemaître/CMN

LIEU: Mobilier national - Paris.
DATE: jusqu'au 20 juillet.

• **Le musée de la Libération de Paris** consacre une exposition à Daniel Cordier, secrétaire de Jean Moulin. Elle évoque son parcours de vie: engagement dans la France libre, formation au sein du Bureau central de renseignements et d'action, lutte clandestine, collection d'œuvres d'art... Les Archives nationales prêtent, entre autres, une page manuscrite de son testament littéraire *Alias Caracalla*.

LIEU: musée de la Libération de Paris - Paris.
DATE: jusqu'au 13 juillet.